

Les Manuscrits de Tombouctou

Discours prononcé à Berlin le 18.06.2014

- Monsieur le Ministre fédéral des Affaires étrangères
- Monsieur le représentant de la Directrice générale de l'UNESCO
- Dr. Hanssler, PDG de la Fondation Gerda Henkel
- Monsieur le Directeur du projet de Tombouctou de l'Université de Hambourg
- Mesdames et Messieurs,
- Honorables participants,

« Avant même d'entrer dans quelques forme d'argumentation que ce soit, nous avons à présupposer mutuellement que nous sommes responsables ». Le Philosophe Habermas me permet d'introduire cette prise de parole que je voulais placer sous le sceau de la responsabilité universelle. Mais, avant, permettez-moi de remercier, avec conviction, la République d'Allemagne pour son sens du partenariat élevé et sa présence aux côtés du Mali en des moments où les vents ne nous ont pas été toujours favorables.

Permettez moi aussi de saluer cette initiative qui réussit à singulièrement lier ou relier deux mondes qui en vérité sont indissociables : la culture et la science.

L'histoire du monde a laissé un héritage à Tombouctou à travers les manuscrits anciens de cette ville. L'histoire récente du Mali a montré la fragilité de ce bien universel. En effet, quand le Mali et la communauté internationale ont assisté presque impuissants à la destruction des mausolées de Tombouctou, à l'autodafé des manuscrits de Tombouctou, à l'incendie des bibliothèques de cette ville du savoir, nous avons tous compris le risque qu'encourait le monde de la connaissance avec la possibilité de perte de toute la science construite ou acheminée à Tombouctou entre le 8^{ième} et le 15^{ième} siècle. Les terroristes, qui continuent de menacer et de s'activer dans la région de Kidal, rappelle la

communauté internationale à un devoir de mobilisation en faveur du Mali, en faveur de Tombouctou, en faveur de l'héritage universel de Tombouctou.

Dans mon introduction je citais Habermas qui nous présuppose responsables, je voudrais ici dire que le Mali veut assumer sa part de responsabilité. La présence ici du département de la formation supérieure et de la recherche scientifique et celui de la Culture, représentés au plus haut point, montre à suffisance que le Mali est conscient de son rôle et de sa responsabilité face aux richesses de Tombouctou, spécifiquement, face aux Manuscrits anciens de Tombouctou.

Le défi est grand.

On estime à près de 300.000 le nombre des manuscrits conservés dans la seule région de Tombouctou, dont seuls 54.000 sont recensés dans les cinq grandes bibliothèques de la ville, le reste demeurant la propriété des 80 à 100 familles de la région qu'il faut convaincre de léguer, sous forme numérique, cet « héritage familial ». Ce patrimoine, bien avant l'agression des terroristes, était déjà endommagé par le sable, le vent, la chaleur, le feu, les termites, la transpiration, les manipulations, par l'acidité du papier et de l'encre et la corrosion par le métal des coffres dans lesquels ils sont parfois enfermés, l'épreuve du temps, mais également par le pillage, le vol et le trafic illicite des biens culturels.

Contrairement aux mausolées et monuments détruits ou endommagés et à certains manuscrits incendiés dans les locaux de l'Institut Ahmed Baba, une partie importante des manuscrits de Tombouctou a survécu grâce à son exfiltration vers Bamako et d'autres villes du Sud situées en dehors de la zone de conflit. L'évacuation de ces biens culturels a eu lieu dans des conditions difficiles, voire périlleuses aussi bien pour les manuscrits que pour leurs détenteurs. Elle a permis cependant de les sauver. Je voudrais ici remercier l'ONG SAVAMA et son président M. HAIDARA pour les risques encourus au nom de la sauvegarde d'une richesse inestimable.

Mesdames et Messieurs,

Si les manuscrits ont pu être évacués hors de la ville de Tombouctou pendant l'occupation il y a quelque mois, ils sont actuellement confrontés à d'autres problèmes non moins inquiétants liés à leur déplacement sans mesures de conservation appropriées dans leurs lieux d'accueil, au sud du Mali, notamment à Bamako.

Aujourd'hui, une grande opportunité s'offre à nous pour mettre à l'abri les manuscrits afin que dans l'avenir, aucune calamité, crise ou risque important ne puisse menacer de destruction totale ou partielle ce patrimoine inexploré sans survivance des documents sur des supports variés. Cela nécessite de fédérer les savoir-faire, les moyens technologiques et de mobiliser toutes les ressources et toutes les bonnes volontés.

C'est pour assurer la sauvegarde de ce patrimoine unique et exceptionnel que le Ministère de la Culture soutient l'initiative de cette conférence qui s'inscrit en droite ligne dans le Plan d'action adopté par le Mali et l'UNESCO en février 2013. C'est aussi pour s'engager dans la voie de la découverte des connaissances que renferment ces manuscrits que je salue la volonté du Ministre TALL de la formation supérieure et de la recherche scientifique à vouloir en étudier toute la science.

Mesdames et Messieurs,

La question de la sauvegarde, de l'exploitation et même de la promotion des manuscrits anciens se bute à plusieurs interrogations de l'ordre des textes réglementaires, du financement et surtout de la qualification de la ressource humaine.

Pour circonscrire ces épineuses questions, le gouvernement du Mali est engagé déjà dans une réflexion pour élaborer des textes législatifs et réglementaires consistants pour garantir la protection du patrimoine écrit dont les manuscrits anciens.

Quant au financement de la préservation de ces manuscrits, elle nécessite le développement d'un partenariat multi-acteurs et une mise en synergie des efforts des acteurs/partenaires. L'harmonisation des approches, des stratégies d'intervention et des financements permettront à coup sûr d'apporter des réponses aux nombreuses questions de la sauvegarde de ces manuscrits, suivant cinq composantes que nous jugeons prioritaires :

1. Le statut et la protection juridique des manuscrits anciens par la prise de mesures législatives et réglementaires aux plans local, national et international (lois, décrets et conventions appropriées)
2. La conservation, la restauration, le traitement et le retour des manuscrits à Tombouctou
3. La numérisation et le catalogage des manuscrits
4. La reconstruction et la réhabilitation des bibliothèques de manuscrits dans la région de Tombouctou et ailleurs
5. Le renforcement de capacités professionnelles et l'exploitation des manuscrits

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, à l'occasion de cette conférence, informer que le gouvernement du Mali et l'UNESCO ont élaboré et adopté un Plan d'action pour la réhabilitation du patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits anciens du Mali. Ce Plan d'action quinquennal (2013 – 2018) dont le coût estimatif est de 11.670.000 USD a un volet consacré à la sauvegarde des manuscrits anciens dont le montant est évalué à 3.900.000 USD.

De 2013 à nos jours, nous avons pu mobiliser un peu plus de 3.000.000 USD pour la première phase qui doit s'achever en 2015. Trois autres millions doivent être mobilisés rapidement pour cette première phase.

Je voudrais donc mettre à profit cette conférence pour rappeler nos partenaires et pays amis dont l'Allemagne, la France, la Suède, le Danemark et j'en passe, à cette posture de responsabilité que nous impose le prédicat de Habermas.

« Rien de grand ne s'est accompli dans le monde sans passion » disait Hegel. Que la passion des manuscrits décide chacun de nous à apporter une contribution pour assurer la mise en œuvre efficace et efficiente de ce Plan d'action.

Je vous remercie